

Document consolidé
relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé
du Territoire de démocratie sanitaire de la HAUTE-GARONNE

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

Arrêté n°2022-1622 du 11 avril 2022

Arrêté n° 2022-1834 du 19 avril 2022

ARRETE

Article 1 : Le conseil territorial de santé est composé de 50 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 5 collèges. La durée du mandat des membres du conseil territorial de santé est de cinq ans, renouvelable une fois.

Article 2 : Les sénateurs et députés du département sont membres de droit du Conseil Territorial de Santé.

Article 3 : Le 1^{er} collège est composé de **représentants des professionnels et offreurs des services de santé**, il comprend 28 membres :

- **1a) Six représentants des établissements de santé dont trois représentants des personnes morales gestionnaires et trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement, sur proposition de la fédération représentant ces établissements**

Titulaires	Suppléants
Mme Patricia LE MOIGN Directrice CH MURET (FHF)	M. Bertrand PERIN Directeur CH ST GAUDENS (FHF)
M. Yildiray KUCUKOGLU Directeur Clinique des Cèdres CORNEBARRIEU (FHP)	M. Benjamin GUIRAUD-CHAUMEIL Directeur Clinique Aufrery PIN-BALMA (FHP)
M. Alexis LAFAGE Directeur SSR Pouponnière André Bousquairol VILLENEUVE TOLOSAN (FEHAP)	M. Paul GEMAR Directeur Clinique Monié VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (FHP)
Pr Fatemeh NOURHASHEMI Présidente CME CHU TOULOUSE (FHF)	Dr Marie Odile SABY Présidente CME CH MURET (FHF)
A désigner (FHP)	A désigner (FHF)
Dr Nathalie CAUNES-HILARY Présidente CME Institut Claudius Regaud TOULOUSE (UNICANCER)	A désigner (FHP)

- **1b) Cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées, sur proposition des groupements et fédérations représentatifs des institutions sociales et médico-sociales**

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique GEMAR Directrice Résidence Maisonneuve VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	Mme Christèle CAMMAS Directrice Générale Association Résilience OCCITANIE-Réso
Mme Alia PILLON Directrice EHPAD La Pastourel BESSIERES	Mme Amandine MARIE Directrice EHPAD FRONTON et VILLEMUR- SUR-TARN
M. Stéphane PAREIL Directeur Général Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant de l'Adolescent et de l'Adulte TOULOUSE (ARSEAA)	M Sébastien POMMIER Directeur Général AGAPEI
Mme Sophie MANE Direction Transformation et Développement (ASEI)	Mme Nathalie GAUZIN Directrice YMCA COLOMIERS
Mme Bernadette RODRIGO Directrice association solidarité familiale TOULOUSE	Mme Régine DELES Directrice Générale ADPAM

- **1c) Trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures**

Titulaires	Suppléants
Mme Thérèse CONSONNI Co-Directrice CPIE Terres Toulousaines	Mme Antoinette FOUILLEUL Présidente territoriale Association Addictions France
Mme Bénédicte HALLARD Service interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé TOULOUSE	Mme Margaux FETE IREPS
Mme Léa GIBERT Coordinatrice régionale Médecins du Monde	Mme Sira CAZAL GAMELSY Plateforme Santé Précarité Hôpital Joseph Ducuing TOULOUSE

- **1d) six représentants des professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé, sur proposition conjointe des unions régionales des professionnels de santé**

Titulaires	Suppléants
Dr Michel BISMUTH URPS Médecins	Dr François ESCAT URPS Médecins
URPS Médecins	URPS Médecins
URPS Médecins	URPS Médecins
M. Charles DEGUARA URPS Pharmaciens	M. Thomas BATAN URPS Orthoptistes
M. Pierre RECURT-CARRERE URPS Biologistes	Mme Aurélie ICHE URPS Orthophonistes
M. Laurent SADA URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Mme Pascale CAZANEUVE URPS Infirmiers

- **1e) Un représentant des internes en médecine, désigné par une organisation qui les représente**

Titulaire	Suppléant
A désigner	A désigner

- **1f) Cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires et des communautés psychiatriques de territoire, désignés à l'issue d'un appel à candidatures**

Titulaires	Suppléants
M. Fabien MAGUIN Case de Santé TOULOUSE	A désigner
Dr Michel DUTECH MSP Nailloux	Mme Sophie RENARD MSP Carbonne
Mme Nelly FONTANAUD DAC31	Mme Danil TAHORA Réso périnatalité Occitanie
Dr Maurice BENSOUSSAN Vice-Président CPTS Toulouse Ouest	M. Nicolas HOMEHR Président CPTS Sud Toulousain
Dr Pascal MARIE Communauté Psychiatrique de Territoire TOULOUSE	Pr Christophe ARBUS Président de l'assemblée médicale Communauté Psychiatrique de Territoire TOULOUSE

- **1g) Un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à Domicile, sur proposition de l'organisation regroupant le nombre de plus important de ces établissements**

Titulaire	Suppléant
Mme Anne Marie PRONOST HAD Clinique PASTEUR TOULOUSE	Mme Martine SEMAT SANTE RELAIS DOMICILE TOULOUSE

- **1h) Un représentant de l'ordre des médecins, désigné par le président du conseil régional de l'ordre**

Titulaire	Suppléant
A désigner	A désigner

Article 4: Le 2^{ème} collège est composé de **représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé**. Il comprend 10 membres :

- **2a) Six représentants des usagers des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du code la santé publique, désignés à l'issue d'un appel à candidatures**

Titulaires	Suppléants
Mme Nicole FLORENS Présidente France Alzheimer Haute-Garonne	Mme Ginette ARIAS Présidente France Alzheimer Haute-Garonne
Mme Sabine IGLESIAS Présidente Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)	Mme Josette ARVIEU Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques UNAFAM
Mme Marie Christine GOURDRE Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	Mme Karine ROUTABOUL-COHEN Présidente Sésame Autisme Haute Garonne
Mme Natacha MARTI FNATH Grand Sud	Mme Yolande MARTY DEMANET AGAPEI 31
Mme Nicole RISBEC Association des Stomisés du Sud-Ouest (ASSO)	M. Jean Paul SOUBAIGNE ARSLA
Mme Evelyne LUCOTTE-ROUGIER Présidente UNAPEI	A désigner

- **2b) Quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées, sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie**

Titulaires	Suppléants
Mme Michèle CHARNAY Association d'adultes dyslexiques et de Parents d'Enfants DYSlexiques (APEPDYS MP)	Mme Francette DECLINE Association Française Myopathie (AFM)
Dr Catherine COUSERGUE GIHP	A désigner
Mme Anne BEDEL Union Départementale des Retraités FO	A désigner
A désigner	A désigner

Article 5 : Le 3^{ème} collège est composé de **représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements**. Il comprend 7 membres :

- **3a) Un conseiller régional, désigné par la Présidente du Conseil Régional**

Titulaire	Suppléant
Pr Vincent BOUNES Conseil Régional	M. Guillaume DE ALMEIDA CHAVES Conseil Régional

- **3b) Un représentant des conseils départementaux, désigné par l'Assemblée des Départements de France**

Titulaires	Suppléants
M. Sébastien VINCINI 1 ^{er} Vice-Président du Conseil Départemental	M. Alain GABRIELI Vice-Président du Conseil Départemental

- **3c) Un représentant de la protection maternelle et infantile, désigné par le président du conseil départemental**

Titulaires	Suppléants
Dr Marie Françoise GAU Chef de service Centre Départemental de planification et d'éducation familiale	Dr Catherine BARBEAU-DELETTREZ Chef de service Santé Mère Enfant

- **3d) Deux représentants des communautés de communes, désignés par l'Assemblée des communautés de France**

Titulaires	Suppléants
A désigner	A désigner
A désigner	A désigner

- **3e) Deux représentants des communes, désignés par l'Association des Maires de France**

Titulaires	Suppléants
M. Jacques SEBI Maire de MONTRABE	M. Xavier BOISSEZON Adjoint au maire de VIGOULET-AUZIL
M. Jean-Marc BERGIA Maire de SAUBENS	Mme Lucia VIDAL Conseillère municipale de CASTANET-TOLOSAN

Article 6 : Le 4^{ème} collège est composé de **représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**. Il comprend 3 membres :

- **4a) Un représentant de l'Etat dans le département, désigné par le préfet du département**

Titulaire	Suppléant
Mme Nathalie GUILLOT-JUIN Sous-Préfète de la préfecture de la Haute-Garonne	M. Bertrand LE ROY Directeur Départemental de la Cohésion Sociale de la Haute-Garonne

- **4b) Deux représentants des organismes de sécurité sociale, sur proposition conjointe des organismes locaux**

Titulaire	Suppléant
M. Laurent NGUYEN Président CAF 31	M. Bernard GIL Président CPAM 31
Mme Laurence D'ALDEGUIER Présidente MSA MP Sud	Mme Véronique DELAGNES CHARASSON Médecin Conseil Chef MSA MP Sud

Article 7 : Le 5^{ème} collège est composé de deux **personnalités qualifiées** :

Titulaires
Mme Elvire DE ALMEIDA LOUBIERE Fédération Nationale de la Mutualité Française
A désigner